

Maison des parents solos

QUI SOMMES-NOUS?

La Maison des parents solos est un Centre d'Aide aux Personnes (CAP) spécialisé dans l'accompagnement des familles monoparentales, subsidié par la COCOM. Notre aide est bilingue et gratuite.

Nous offrons aux parents une *aide individuelle* globale et un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire.

Nous proposons aussi des activités parents-enfants, des ateliers parents et des évènements ponctuels. Les réseaux familial et social sont des ressources qui permettent aux parents de rebondir et de s'adapter aux changements de leurs réalités. Nos *actions collectives et communautaires* visent à encourager la rencontre et le partage afin de permettre aux parents de sortir de l'isolement social, de favoriser des solidarités, de co-créer des moments de bien-être et de plaisir, d'encourager l'empowerment et d'améliorer la circulation de l'information.

A la Maison des parents solos, le soutien individuel et les actions collectives et communautaires se nourrissent mutuellement afin de favoriser le développement du lien social et un meilleur accès des parents aux équipements collectifs et à leurs droits fondamentaux, en sollicitant leurs capacités propres.

POURQUOI UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE ?

La séparation est un moment où les questions sociales, juridiques et l'émotionnel se mêlent et s'entremêlent. Notre équipe est pluridisciplinaire (assistants sociaux, juriste et psychologue). Cela permet de penser les situations des parents dans leur globalité pour construire avec eux des réponses adaptées à leurs difficultés.

Cela évite aussi aux parents de devoir raconter une nouvelle fois leur histoire, les réorientations successives, la multiplication des trajets et des rendez-vous.

UN SERVICE QUI S'ADAPTE AUX RÉALITÉS DES PARENTS SOLOS

Nous recevons les parents dans un cadre convivial et chaleureux, aménagé pour que les enfants aussi s'y sentent bien.

Nous pensons nos projets pour coller aux réalités des familles monoparentales :

- nous sommes accessibles tant en journée qu'en dehors des heures de bureau ;
- nous sommes accessibles en transports en commun ;
- si nécessaire, nous pouvons rencontrer les parents à domicile ;
- les parents sont toujours les bienvenus avec leurs enfants.



CONCRÈTEMENT, NOUS PROPOSONS :

Des **permanences psycho-sociales et juridiques**

- les mercredis de 9h30 à 13h
- les jeudis de 15h à 19h

Un **accompagnement pluridisciplinaire**

Des **activités parents-enfants** les 1er, 3ème et 5ème mercredis du mois

Des **ateliers parents** les 2ème et 4ème mardis du mois

Dans un futur proche, nous élargirons les horaires des permanences et développerons de nouveaux projets.



21, rue du Stade
1190 Forest
02 375 09 92
info@solothuis.be
www.maisondesparentssolos.be